

Le Mag du **Conseil départemental du Cantal**

cantal
AUVERGNE



Disponible
en version
PDF

www.cantal.fr

cantal avenir

N° 102

—
sept.
2017
—



Bruno Faure,
Un nouveau Président,
Une volonté pour le Cantal

Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT

cantal
AUVERGNE

LE PASS 3 • 17 ANS cAantal

TRANSPORT | FAMILLE
| LIVRE | MUSIQUE | SKI...

LE CHÉQUIER ACTIVITÉS NOUVELLE GÉNÉRATION

DES RÉDUC

qui font la Différence!

➔ 8€ = 100€ ➔

SPORT | CULTURE | TR
VACANCES | CINEMA |

3

cantal.com
AUVERGNE

3 jours pour changer de vie et réussir son installation dans le Cantal

23^{ème}
session
d'accueil
d'actifs
dans le Cantal



Session d'accueil d'actifs

18, 19 & 20

octobre 2017 à Salers

Inscription sur dossier

www.cantalauvergne.com



Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT

Dans ce numéro

4 / Portrait du nouveau Président

8 / Social

10 / DOSSIER
Agriculture
Environnement

18 / Accueil

19 / Sport

20 / Culture

21 / Tourisme

22 / Vu dans les médias

23 / Arrêt sur images

24 / Brèves

26 / Expressions des groupes politiques

27 / Agenda

Cantal Avenir :

Magazine d'informations du Conseil départemental du Cantal - 28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42
cantal.fr

Directeur de la publication :
François Xavier Montil

Tirage : 76 110 exemplaires
Imprimé par l'imprimerie
Champagnac sur papier
provenant de forêts gérées
durablement avec
des encres végétales.



Crédit Photos :

Jean-Michel Peyral, Pierre Soissons, Services du Conseil départemental du Cantal, Thierry Marsilhac, Cantal Destination, cantalauvergne.com, Programme Handicap et Société, Agence 304, Les Entretiens de Vixouze, Conservatoire des Traditions Rurales, Centre-France La Montagne, Association des éleveurs de chevaux de races lourdes.

 PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Un nouveau chapitre s'ouvre

Je souhaite tout d'abord vous dire de manière très simple et très sincère que je suis très heureux de la confiance que m'ont accordée mes collègues de la majorité départementale. Cette confiance m'honore et m'oblige. Je tacherai par un travail constant de m'en rendre digne. Avec le départ de Vincent Descoeur de la Présidence du Conseil départemental, une page se tourne. Elu sans discontinuer à la tête du Département depuis 2001, son action aura, sans contestation possible, changé l'image du Cantal.

Faire avancer les grands dossiers tels Caleden à Chaudes Aigues, le Puy Mary et bien sûr le Lioran pour rendre notre territoire toujours plus attractif ;

Maintenir et rénover des collèges à taille humaine sur tout le territoire pour nos enfants ;

Accroître l'ouverture du Cantal en soutenant avec force la ligne aérienne vitale pour nos entreprises et pour tous ceux qui veulent rejoindre Paris rapidement ;

Favoriser en concertation avec la Région et les autres Départements le déploiement du Très Haut Débit et aujourd'hui de la fibre ;

Investir sur notre réseau de 4000 km de routes départementales par exemple en effaçant les tournants du pont d'Orgon pour accéder plus rapidement et de manière plus sûre à l'A89 et l'A20 vers Brive et prochainement avec le contournement de Saint-Flour ;

Enfin et surtout assurer dans des conditions toujours plus contraintes notre première compétence sociale

pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin : nos aînés, nos concitoyens en situation de précarité ou encore les personnes handicapées.

Tous ces chantiers majeurs ont été conduits avec force et détermination, ils ont changé le Cantal.

Merci à toi Vincent, d'avoir su présider aux destinées de notre Département toujours en privilégiant l'écoute et l'intérêt général, merci enfin aujourd'hui pour ton soutien !

Un nouveau chapitre s'ouvre.

Cette Présidence s'inscrit dans la continuité du travail conduit avec tous les élus du Conseil départemental, dans le respect des sensibilités et des différences, dans l'engagement et le travail, mais également dans les choix parfois difficiles que nous devons savoir faire si aucune réponse nouvelle n'est apportée par l'Etat. Aussi je vais m'attacher à rencontrer les principaux acteurs de notre Département et de notre collectivité afin de m'assurer de la bonne compréhension des différents enjeux et de la volonté de chacun à travailler ensemble dans le cadre du projet qui est le nôtre.

Pour l'heure je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne rentrée et vous assure de mon engagement, comme de ma disponibilité.

BRUNO FAURE

Président du
Conseil départemental
du Cantal



Portrait : Bruno Faure

Un nouveau Président Une volonté pour le Cantal

Elu Président du Conseil départemental le 17 juillet dernier, succédant à Vincent Descoeur devenu Député et frappé par l'application de la loi relative au cumul des mandats, Bruno Faure, est un homme enraciné, un élu local expérimenté et un connaisseur de la ruralité. Ces quelques lignes de présentation vous permettront de mieux le connaître.

Bruno Faure entend assumer avec dynamisme et **la volonté d'agir efficacement pour le Cantal**, cette nouvelle responsabilité au service du territoire.

Tant sa formation que les différents mandats électifs qu'il assume depuis 17 ans dessinent le portrait d'un **homme qui comprend le Cantal et connaît la ruralité**.

Titulaire d'un brevet de technicien supérieur agricole, diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole à Paris (I.H.E.D.R.E.A.) et titulaire d'un DEA, Bruno Faure maîtrise tout particulièrement les problématiques de **l'économie**, de **l'agriculture** et du **tourisme**.

Il entame son parcours professionnel en 1990 en qualité de **technicien au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne**, puis il intègre l'année suivante le **Syndicat des Quatre Cantons à Saint-Chamant (15)** en

qualité d'agent de développement. En 2003, il devient **directeur du Groupe Salers Evolution et du Herd Book Salers**, poste qu'il occupe toujours actuellement.

Dans le même temps, il est élu **maire de Saint-Projet-de-Salers**, sa commune de résidence, en 2000, puis **Conseiller général du canton de Salers en 2004** et **Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers** la même année. **Président de Cantal Destination** depuis 10 ans, il était depuis **2015, Vice président du Conseil départemental**, chargé des **infrastructures**, des **routes**, des **transports**, du **logement** et du **numérique**.

Son élection à la présidence du Conseil départemental s'inscrit dans une **continuité de ce parcours**. Homme de terrain, qui **aime la ruralité** parce qu'il en est issu lui-même, Bruno Faure a **l'expérience et l'envie** de servir le Cantal. Il entend continuer à bâtir un territoire moderne, ancré dans son temps et fidèle à ses valeurs.



ILS ONT DIT :

Vincent DESCOEUR
Député du Cantal
Conseiller départemental

« C'est Bruno Faure qui assurera ma succession et auquel je souhaite, ainsi qu'au nouvel exécutif qu'il a constitué, une pleine réussite. Je l'assure de mon soutien.

Sans faire un bilan, ce passage de témoin est l'occasion pour moi de remercier celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu au cours de ces seize années de présidence aux premiers rangs desquels mes collègues de la majorité départementale.

Je souhaite associer à ces remerciements notre directeur des services, Stéphane Sautarel, dont la compétence est reconnue par ses pairs, mon directeur de Cabinet, François-Xavier Montil qui a joué un rôle déterminant dans la promotion du Cantal, et l'ensemble des directeurs, chefs de service et agents de la collectivité qui s'investissent au quotidien.

Parmi les objectifs que j'étais assignés, j'en retiendrai deux qui m'ont particulièrement mobilisé : la modernisation de notre département et de la collectivité départementale et la volonté de changer le regard porté sur le Cantal.

J'ai exercé cette présidence avec enthousiasme et passion et c'est avec la même passion que je défendrai le Cantal à l'Assemblée nationale et continuerai à en faire la promotion à Paris.

Je suis heureux de rester Conseiller départemental d'Arpajon-sur-Cère, et de continuer à siéger et à agir au sein d'une collectivité indispensable dans notre organisation administrative et en particulier en milieu rural.”

17 juillet 2017 : Bruno Faure devient le 4^{ème} Président de l'Assemblée départementale depuis la décentralisation en 1982.





Le nouvel exécutif du Conseil départemental

Président : Bruno Faure

1^{ère} Vice-présidente : Sylvie Lachaize
Solidarité sociale, Autonomie et Citoyenneté

2^{ème} Vice-président : Philippe Fabre
Jeunesse, Sport, Associations, Tourisme, Grands sites

3^{ème} Vice-présidente : Valérie Cabecas
Culture, Enfance, Famille

4^{ème} Vice-président : Didier Achalme
Solidarité territoriale, Routes, Environnement

5^{ème} Vice-présidente : Aline Hugonnet
Insertion, Logement

6^{ème} Vice-président : Joël Lacalmontie
Finances, Ressources Humaines, Agriculture

7^{ème} Vice-présidente : Marie-Hélène Chastre
Education, Transports

8^{ème} Vice-président : Jean-Antoine Moins
Economie, Numérique, Enseignement Supérieur

9^{ème} Vice-présidente : Isabelle Lantuejoul
Affaires régionales et européennes, Administration générale

LES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

1^{ère} Commission : **Michel Cabanes**
Finances et Administration

2^{ème} Commission : **Didier Achalme**
Déplacements et solidarité territoriale

3^{ème} Commission : **Sylvie Lachaize**
Solidarité sociale, éducation, jeunesse

Le nouvel exécutif du Conseil départemental
(manque Didier Achalme absent le jour de la photo)

Trois questions à Bruno Faure

1 - Bruno Faure, qui êtes-vous ?

Je crois être un homme **attentif et déterminé**. Un homme de caractère aussi avec tout ce que cela implique ! Je ne suis pas quelqu'un qui cherche forcément à toujours plaire ; **Entier mais aussi à l'écoute**, tout cela participe de ce que je suis... Un Cantalien bon teint en somme, mais c'est surtout aux autres à le dire !

Je suis aujourd'hui **heureux de la confiance que mes collègues de la majorité m'ont accordée**. Celle-ci non seulement me touche, me conforte mais aussi m'oblige.

Elle me touche, parce que depuis 2004, que je siége dans cette assemblée, j'ai appris à les connaître, à les apprécier dans leur diversité, mais surtout dans leur fidélité et leur engagement au service du Cantal et des Cantaliens.

Nous constituons une véritable équipe. C'est essentiel, parce que

je crois à la force du collectif. C'est donc avec force et conviction que je vais m'employer à animer cette équipe.

Elle me conforte ensuite pour rester fidèle à nos engagements, à nos valeurs et à notre projet. Cette fidélité et cette loyauté n'empêchent en rien l'écoute, le dialogue et l'association de chacun à nos processus de décision.

Elle m'oblige enfin parce que je sais que je ne suis que le dépositaire d'une mission. Elle m'oblige vis-à-vis de tous ceux qui nous ont précédés, dont Roger Rigaudière, auprès de qui j'ai beaucoup appris et pour qui j'ai une pensée particulière.

Mais **elle m'oblige plus encore vis-à-vis des jeunes Cantaliens** qui attendent de nous **une ouverture au monde et des perspectives** leur permettant de construire leur avenir dans le Cantal.



Les élus du Conseil départemental réunis autour de Bruno Faure après son élection le 17 juillet.
(manquent Didier Achalme et Martine Besombe absents le jour de la photo)

2 - Quels sont vos projets pour le Cantal ?

Mon projet s'inscrit dans la continuité du projet Cantal 2025 que nous avons su construire avec la majorité départementale, mais aussi bien au-delà puisque celui-ci fut **adopté à l'unanimité en 2014**. Ce projet, nous le ferons vivre autour des ambitions que nous portons **pour notre jeunesse, pour l'emploi et l'ouverture** de notre territoire ; mais aussi autour des **solidarités sociale et territoriale**. Je rappelle ici que le social est notre première compétence, nous lui consacrons plus de 55% de notre budget de fonctionnement.

Mais pour bien faire cela, **il faut que nous retrouvions un peu de marge de manœuvre financière** car nous ne pouvons aller plus loin dans nos efforts de gestion sans remettre en cause

notre niveau de service. Nous devons **obtenir la nécessaire compensation des charges particulières liées aux caractéristiques de territoire de montagne et au vieillissement de notre population**, ainsi qu'une **juste péréquation** pour compenser notre faible niveau de ressources. C'est indispensable au maintien de notre service public départemental de qualité. **Si nous n'obtenions pas de réponses de l'État, des choix devront alors être faits.**

Je souhaite également que nous puissions continuer à innover et à expérimenter, chaque fois que cela sera possible. Je propose d'amplifier notre action à trois niveaux :

- **Renforcer** nos partenariats et nos relations avec les communautés et les communes,
- **Confirmer et amplifier** nos relations avec la Région pour être son relais de proximité et conduire pour son compte diverses politiques publiques,
- **Concrétiser** une coopération renforcée entre Départements, et en particulier avec le Puy de Dôme, afin de rendre notre action plus forte et plus efficace.



3 - Comment comptez-vous exercer ce mandat ?

Je veux être à l'écoute de tous. Ma main est tendue vers tous ceux qui voudront contribuer à la construction de nos politiques départementales dans le seul intérêt du Cantal et des Cantaliens, et ce bien sûr dans le respect de nos compétences et de nos moyens.

Je veillerai à l'équilibre territorial de nos actions et à la poursuite de l'esprit qui a toujours animé cette Assemblée, de ne **se prononcer que sur les projets**, sans intérêt partisan.

Je veux que notre assemblée soit l'Assemblée du Cantal, le **lieu de rassemblement d'un Cantal qui agit et qui innove**. Je prendrai des initiatives pour renforcer notre vocation de Maison de tous les Cantaliens, avec :

- Le renforcement de la **conférence des territoires** pour davantage échanger et partager avec les EPCI : je souhaite en effet réunir régulièrement une conférence des exécutifs des EPCI

en plus de notre grand rendez-vous de fin d'année qui doit rester ouvert à tous les élus ;

- Le **conseil de la citoyenneté et de l'autonomie** où je souhaite siéger, aux côtés de notre 1ère Vice-Présidente en charge de la solidarité, pour organiser le dialogue et l'action en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, mais aussi pour agir davantage au niveau de la prévention pour tous ;

- Le **forum des associations** départementales qu'il nous faut faire vivre pour affirmer notre soutien au monde associatif dans un format certainement à réinventer ;

- Les **rendez-vous économiques** que nous aurons toute légitimité à organiser au niveau de notre antenne départementale de l'agence économique régionale pour peser sur les orientations de la Région,

pour écouter, animer et développer notre tissu économique local ;

- **Une rencontre annuelle**, en complément des groupes de travail et autres comités de pilotage, des **principaux de collèges** en étroite collaboration avec la DASEN pour veiller à la meilleure adaptation possible de nos réponses en direction de la communauté éducative, des enfants et de leurs familles.

- Et bien sûr continuer à **porter haut et fort la couleur Cantal**, pour que chaque cantalien puisse **avoir la fierté d'être ambassadeur de notre département !**

Pour couvrir tous les champs de notre action, assurer la meilleure représentation territoriale possible et une parité parfaite, **j'ai choisi un exécutif composé de cinq Vice-présidentes et de quatre Vice-présidents sur lequel je vais largement m'appuyer.**

Solidaire toujours

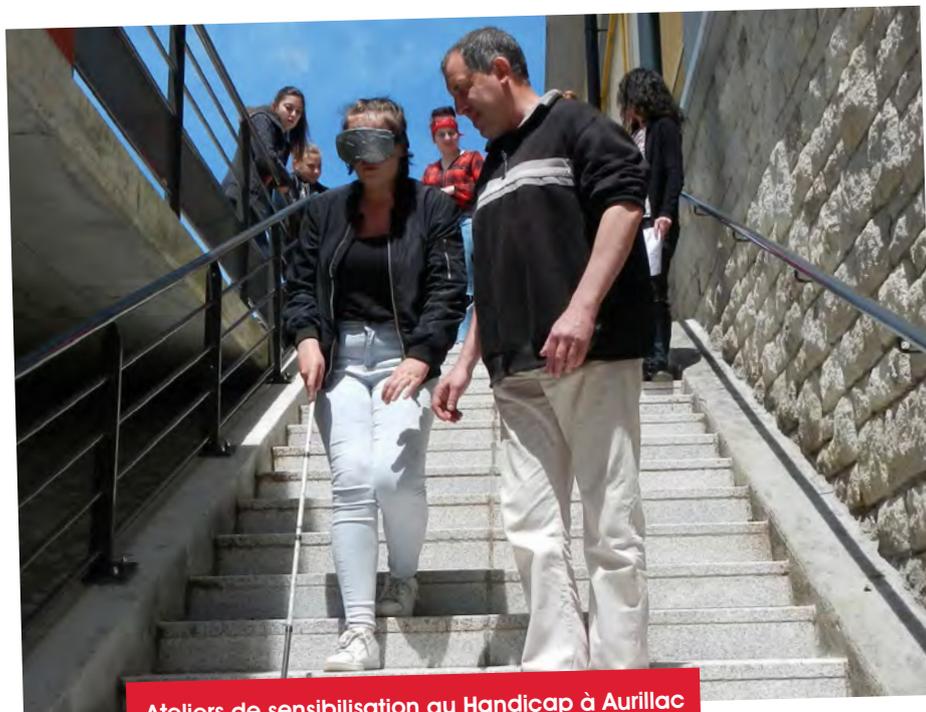
Sensibiliser, informer, accompagner, un travail permanent pour le Conseil départemental acteur d'une solidarité efficace et de proximité.

Le programme d'actions « **Handicap et Société** » est né en 2013 de la **volonté du Conseil départemental** de passer d'un événement ponctuel, la journée départementale du handicap, à un **ensemble d'actions**, financées par la MDPH, **toute l'année dans tout le Cantal.**

Objectifs : **mieux accueillir les personnes en situation de handicap**, faire tomber les idées reçues, sensibiliser enfants et enseignants, favoriser l'accès au sport et à la culture... Parmi les nouvelles initiatives une conférence « la confiance en l'autre, la confiance en soi » par Pascale Casanova, championne paralympique de ski alpin et malvoyante, le 14 novembre à 18H, Espace Héлитas à Aurillac.

INFO +

handicapetsociete15@gmail.com



Ateliers de sensibilisation au Handicap à Aurillac



« Bien vieillir dans le Cantal »

Un nouveau guide que publie le Conseil départemental pour accompagner les seniors et leur famille, avec des rubriques correspondant à chaque étape de vie

- Actions de prévention pour **maintenir la qualité de vie avant la perte d'autonomie**,
- Différentes aides possibles pour **rester à domicile**
- Solutions disponibles lorsque le maintien à domicile n'est plus possible,
- Actions mises en place pour **soutenir les aidants familiaux**,
- Aides en **sortie d'hospitalisation**,
- Dispositifs permettant la **protection des personnes et de leurs biens**,

- Coordonnées des lieux d'accueil et d'information sur l'ensemble du département.

Pour un accompagnement de proximité, rappelons que le Conseil départemental du Cantal a créé **des Maisons De l'Autonomie (MDA), sur les trois arrondissements du département :**

- Aurillac (04 71 43 88 88)
- Mauriac (04 71 49 33 85)
- Saint-Flour (04 71 49 79 69)

N'hésitez pas à nous contacter !

INFO +

Carnet de liaison

Ce **classeur est mis à disposition** chez toute personne âgée et handicapée qui fait appel à un service à domicile. Il sert à ce que les différents professionnels et services ainsi que la famille puissent se **transmettre des informations pour mieux coordonner leurs interventions**. Encore une initiative du Conseil départemental avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.



Le livret « Bien vieillir dans le Cantal , des réponses à chaque étape de vie » est disponible dans les lieux d'accueil du Conseil départemental

vous pouvez également le télécharger sur le site : **www.cantal.fr**, mais également en faire la demande :

- par téléphone au **04 71 43 88 88**
- par mail : **mda-cantal@cantal.fr**
- par courrier à : **Conseil départemental du Cantal, Maison de l'Autonomie d'Aurillac, Espace Georges Pompidou, 15015 AURILLAC Cedex** en précisant vos coordonnées et adresse postale.

Bon de commande

Livret « Bien vieillir dans le Cantal , des réponses à chaque étape de vie »

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :





DOSSIER

Agriculture et Environnement

Le Conseil départemental investit pour le maintien d'un équilibre essentiel pour l'avenir du Cantal. Plutôt que de les opposer, le Département a fait le choix du soutien à l'agriculture raisonnée qui contribue à la préservation de notre environnement, comme il a fait le choix d'une politique environnementale au service du territoire et de ses acteurs.

Nouveau programme de soutien à l'agriculture

Le Conseil départemental a signé le 31 mai dernier, avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, une nouvelle convention de soutien à l'agriculture : elle mobilisera près de 1,5 million d'euros par an sur la période 2017-2019.

Un véritable choix que le Conseil départemental fait

Malgré la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et les contraintes budgétaires, **le Conseil départemental a choisi de conserver un ambitieux programme de soutien à l'agriculture du Cantal**, tout en maintenant à leur niveau antérieur les crédits destinés à accompagner les investissements réalisés dans les exploitations agricoles.

Défini en **concertation avec la Chambre d'agriculture** et décliné dans une convention triennale, ce programme vise à accompagner **l'effort**

d'adaptation et de modernisation des exploitations agricoles, la création d'emplois et de valeur ajoutée, avec la volonté de **promouvoir une agriculture à taille humaine, rémunératrice et respectueuse de l'environnement.**

Ce programme, qui s'appuie sur une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mobilisera près de 1,5M € par an sur trois ans autour des quatre objectifs suivants :

- **Promouvoir** les AOP fromagères et nos races emblématiques Salers et Aubrac,
- **Soutenir** les démarches de valorisation des productions agricoles et développer les circuits courts,

- **Favoriser** la modernisation et la performance économique des exploitations,

- **Encourager** l'installation des jeunes et améliorer la qualité de vie des agriculteurs.

Les crédits affectés dans le cadre du programme agricole 2017-2019 du Conseil départemental se répartissent en deux volets : **soutien aux investissements, aides dites « de fonctionnement ».**

Soutenir nos races emblématiques





Soutien aux investissements

Un programme de soutien aux investissements pour un montant annuel de 1 million d'euros est défini. Ces aides servent toutes d'**effet levier** à des subventions de l'Union européenne (Feader) et/ou de la Région. Elles permettent en particulier de financer :

- les investissements dans les **bâtiments d'élevage**,
- l'**acquisition de matériel** en commun dans le cadre des **CUMA**,
- les investissements liés à la **diversification**,
- la création et la modernisation **d'ateliers de transformation**,
- les investissements dans les **entreprises agroalimentaires**.

Soutenir les investissements dans les bâtiments d'élevage et l'acquisition de matériel en commun dans le cadre des CUMA

Aides dites « de fonctionnement »

Un montant de 468 100 €**an** est consacré à ces aides dans la mesure où elles entrent dans le champ des compétences du Département tels que définis par la loi NOTRE (social - environnement - tourisme - solidarité territoriale...). Elles permettent en particulier de financer les actions suivantes :

- promotion des **AOP fromagères** et des **races Salers et Aubrac**,
- développement des **circuits courts** et de l'**agriculture biologique**,

- soutien aux démarches de **développement local** et à la **qualification des exploitations**,
- **lutte contre les zoonoses** et les **campagnols terrestres**,
- **installation** des jeunes agriculteurs, emploi et solidarité (aide au remplacement, à la création de groupements d'employeurs, aux agriculteurs en difficulté).



Signature de la convention avec la Chambre d'Agriculture le 31 mai dernier





Le plus : Le Pacte Régional pour le Cantal

En parallèle à ce programme agricole 2017-2019, le Conseil départemental a signé en 2016 avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes le **Pacte régional pour le Cantal** qui permettra de mobiliser 200 000 €/an de crédits régionaux pour le financement d'actions que le Conseil départemental ne peut plus financer du fait de la loi NOTRe. Les interventions du Pacte s'organiseront autour de trois priorités :

- la **différenciation et la valorisation du lait,**
- le **développement des races rustiques,**
- le **développement de l'élevage à l'herbe,**

Cet accompagnement en animation vient en complément des crédits conséquents réservés aux investissements en faveur de l'agriculture cantalienne (plus de 50 M.€ sur 6 ans).

Préserver une agriculture raisonnée, des exploitations à taille humaine, favoriser les circuits courts



L'environnement, un atout maître du Cantal

Riche d'un milieu naturel exceptionnel, façonné par le développement des activités humaines autour de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture, notre cadre de vie «Cantal» participe à l'attractivité du territoire comme au développement touristique.

Cet environnement est fragile et il faut le gérer. Le Département est l'un des acteurs de cette politique de gestion. **Dès 1995**, il a décidé de proposer une « **charte départementale pour l'environnement** ». Aujourd'hui, la Loi a resserré ses missions autour de deux grands axes :

- l'eau et les milieux aquatiques,
- les espaces naturels.

En outre, le Conseil départemental a validé le 30 juin dernier un programme d'actions en faveur de la **transition énergétique et du développement durable**.

L'eau, une ressource précieuse

Contrairement à ce que l'on a pu dire ou entendre, **les réserves en eau du Massif Central sont limitées. Le sous-sol du département est peu propice à un stockage de l'eau.**

Cette situation se traduit par **une multitude de petites sources superficielles** et une organisation très dispersée pour leur exploitation : plus de **1000 captages d'eau potable recensés**, environ 800 réservoirs d'eau potable, quelques **6 000 kilomètres de**

réseau d'eau potable sont recensés sur le territoire cantalien. Pour le traitement des eaux usées, les collectivités disposent de plus de **350 stations d'épuration**.

Pour suivre l'état des ressources en eau potable, le Conseil départemental a mis en place un réseau de suivi dont vous pouvez consulter les **bulletins en ligne sur cantal.fr**, rubrique Développement durable/Eau et milieux aquatiques/Alimentation en eau potable.



LE RÉSEAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CANTAL

- THÉMATIQUES
- EAU ET ZONES HUMIDES
 - FORÊTS
 - GÉOLOGIE ET PAYSAGES
 - MILIEUX OUVERTS ET PASTORALISME
 - TRADITIONS ET ACTIVITÉS HUMAINES





Chaque jour les techniciens de la MAGE sillonnent le département pour apporter conseil et assistance technique aux collectivités.

Une mission d'assistance à la gestion de l'eau

Le Conseil départemental a un rôle majeur d'**accompagnement technique et financier** auprès des communes, des syndicats et des communautés de communes ayant en charge les compétences d'alimentation en eau potable ou d'assainissement des eaux usées.

Créée en 1996 par le Conseil départemental, la **Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE)** a pour vocation de **guider et d'accompagner**

les exploitants dans la **protection de leurs captages**, pour les conseiller, participer à l'amélioration du fonctionnement du service ou pour préconiser des travaux d'amélioration des équipements ou des pratiques.

Pour aider les collectivités dans la réalisation de ces travaux, le **Conseil départemental prévoit d'investir 2,7 M€ entre 2016 et 2018.**

Cet accompagnement est essentiellement prévu pour permettre aux territoires de bénéficier d'une **eau potable de qualité**, de contribuer à la **reconquête**

du bon état des cours d'eaux qui reçoivent les effluents des villes et villages. **Les résultats sont là ! Depuis quelques années, la situation s'améliore.** Le département reste relativement **préservé des principales pollutions observées en France.** Pour autant la question de la pollution bactériologique reste sensible en raison de la fragilité de la ressource en eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle de la qualité de l'eau sur : solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable

Des espaces d'exception à préserver

Depuis 1985, le Département est compétent pour la mise en œuvre de la politique des Espaces naturels Sensibles (ENS), pour **préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, et aménager ces espaces pour être ouverts au public.** Il coordonne et accompagne les actions des acteurs locaux.

Le réseau départemental des ENS compte quatorze sites, représentatifs de la diversité et de la richesse de

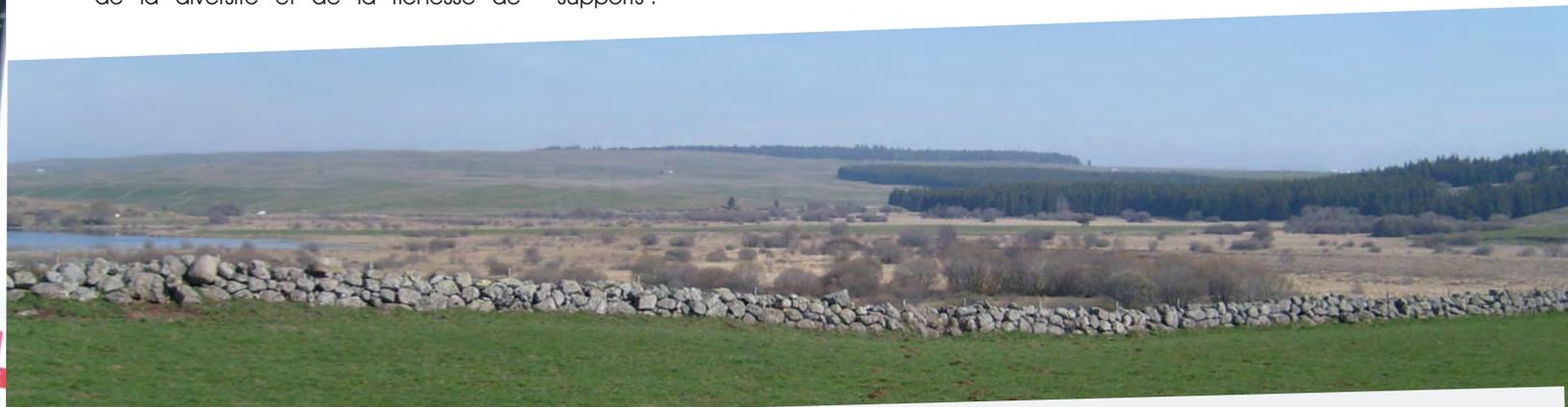
ce patrimoine, composé de **milieux forestiers, estives et pelouses, tourbières, marais et cours d'eau, rochers, corniches et gorges.**

Sentiers ludiques et thématiques, ponctués de pontons, passerelles et supports d'interprétation, livrets de découverte, animations pédagogiques et randonnées nature... **facilitent l'approche et la connaissance de ces sites particuliers.** Le Conseil départemental a travaillé de concert avec le réseau des Offices de Tourisme, pour promouvoir les atouts de ces espaces à travers trois principaux supports :

- le site Internet espace-nature.cantal.fr

- www.facebook.com/espacenaturecantal/ pour tout savoir sur les programmes d'animation, les espèces protégées, les anecdotes de la saison...

- la brochure dédiée au réseau, « **Partez à la découverte d'un environnement d'exception** », disponible en format numérique sur espace-nature.cantal.fr et sur les sites des partenaires impliqués dans cette démarche.



Tourbières – zones humides fragiles : ces milieux naturels sont le refuge d'une faune et d'une flore remarquables, abritant des espèces rares, protégées et/ou menacées.

Les Services départementaux aussi donnent l'exemple

Dans la continuité de l'Agenda 21 défini en 2010, un nouveau programme de développement durable a été validé par l'Assemblée départementale en juin dernier. Il s'agit de consolider et d'actualiser, au regard notamment des nouvelles dispositions de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, le **développement des pratiques exemplaires dans le fonctionnement des services.**

Ce programme, composé principalement d'actions qui

concernent le **patrimoine et le fonctionnement de la collectivité**, reprend les thèmes suivant : achats durables, mobilité durable, maîtrise de l'énergie, préservation et valorisation du patrimoine naturel, réduction et bonnes pratiques de gestion des déchets.

Un volet reprend les actions du département **en faveur du territoire dans les différents domaines du développement durable** : services numériques, circuits courts, lutte contre la précarité énergétique, transport, qualité de l'eau, espaces naturels sensibles, programme « handicap et société ».



Considéré comme menacé à l'échelle de l'Europe, le Milan royal, présent sur la quasi-totalité de notre territoire, est une espèce emblématique du Cantal.



2500 T de bois broyées sur tout le Cantal lors de la campagne d'élagage 2016-2017 ont permis de gérer de façon durable ces déchets, en contribuant au développement de la filière bois.

Relever le défi démographique

Comme annoncé, le Département organise le 13 octobre prochain une table ronde sur la démographie dans le Cantal.

Conscient que la question de l'évolution démographique est **une des clés de l'avenir du Cantal**, le Conseil départemental a décidé d'organiser, **en partenariat avec la Préfecture du Cantal, une table ronde sur la démographie dans le Cantal.**

Avec la participation de l'INSEE et d'un professeur des Universités, M. Pascal Chevalier, géographe, professeur à l'université de Montpellier III, cette table ronde ambitionne de **faire le point sur la situation et d'esquisser des pistes pour l'avenir.**

Le programme prévoit de faire la rétrospective de l'évolution de 1999 à 2014 et surtout de la **prospective sur l'évolution à venir pour 2017-2050**, de rappeler les opérations déjà menées, d'analyser les évolutions démographiques dans le Cantal.

Des ateliers thématiques seront consacrés à **l'innovation** et à **l'expérimentation de solutions adaptées ; aux coopérations**

entre acteurs publics d'échelles différentes, avec les acteurs privés ; à **la différenciation des politiques publiques** de l'Etat, de la Région, de l'Union européenne.

L'objectif est d'**identifier des lignes de force** pour permettre au Cantal de **mettre en œuvre les moyens les mieux adaptés** pour infléchir la courbe démographique et **changer durablement la donne.**



Rendre le Cantal toujours plus attractif pour accueillir de nouvelles populations



Avec le Conseil départemental, ensemble **partageons** **la passion du sport !**

Pour répondre à l'évolution de la pratique sportive en France, le Conseil départemental a mis en place une nouvelle politique sportive autour de trois plateaux.

contrat sport 
cantal
2017-2020



• **Plateau 1 : Le sport fédéral et les clubs**

Le Département sera une nouvelle fois **présent en force et en collaboration avec le CDOS**, tête de réseau historique, afin de soutenir l'ensemble du mouvement sportif associatif.

• **Plateau 2 : Les activités physiques de pleine nature**

Le Cantal est un **terrain de jeu extraordinaire** pour ces pratiques sportives en plein développement et qui ont besoin de se structurer.

• **Plateau 3 : Le sport pour tous**

Le Conseil départemental souhaite **promouvoir le sport**, enjeu de santé public, notamment auprès des publics fragiles et sédentaires.

Enfin, le Département organise chaque été, le désormais traditionnel **Cantal Tour Sport**, manifestation sportive itinérante gratuite à destination des 6-18 ans !

Le Conseil départemental est aux côtés

- Des jeunes : sport scolaire USEP, UNSS, écoles de sport.
- Des associations et des athlètes : sportifs de haut niveau, déplacements des clubs nationaux et régionaux amateurs.
- Des territoires : construction ou aménagement d'équipements sportifs.

Le Conseil départemental agit pour

- Le sport pour tous : Maison des sports, seniors, personnes handicapées.
- Les activités physiques de pleine nature : courses hors stade, actions du plan itinéraires et randonnées.
- L'image du Cantal : clubs phares, événements nationaux et internationaux tels que le Tour de France et Les Etoiles du Sport, Cantal Tour Sport, Challenge de rugby Cantal Auvergne, dotation en tenues sportives...

Pour petits et grands

Les propositions culturelles portées par le Conseil départemental alimentent une rentrée stimulante !

Les Archives départementales accueillent les chercheurs quelle que soit leur motivation : faire son arbre généalogique, retrouver l'histoire de sa maison ou de son village, étudier les vieux métiers...

Décrypter les textes anciens !

Pour aider les chercheurs en herbe à comprendre les textes antérieurs à la Révolution, **Les Archives départementales et l'association Photothèque et Archives cantaliennes** proposent des outils.

Un lundi après-midi par mois, d'octobre à juin, **les Ateliers de l'historien** offrent un programme composé de deux **cours de paléographie**, débutant et confirmé, pour apprendre à lire les écritures anciennes, une conférence sur l'histoire ou le patrimoine cantaliens et un cours de latin médiéval.



INFO +

04.71.48.33.38
archives.cantal.fr



Rêve d'écolier !

Deux nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle organisés par le Conseil départemental du Cantal, en partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Rectorat de Clermont-Ferrand, sont proposés aux élèves cantaliens et à leurs professeurs à partir de la rentrée.

« **Danse à l'école – Ainsi danses** » leur permettra de recevoir la visite régulière d'artistes professionnels pour les accompagner dans la **création d'une pièce chorégraphique** qui sera **présentée sur scène et en public** à la fin de l'année scolaire. Ils assisteront également à des lecture-démonstrations et à des spectacles professionnels...

« **Ecoute, regarde et rêve ton école** » propose aux élèves de maternelles une expérience artistique inédite associant arts sonores, musicaux et visuels. Accompagnés d'artistes professionnels, **les enfants vont réinventer et enchanteur leur école**. Celle-ci va se transformer sous leurs mains en un objet artistique mêlant, entre autres, expositions, installations, visites guidées insolites...

Une pluie d'étoiles pour le Cantal !

Le guide vert Michelin « Auvergne » offre une belle vitrine au Cantal avec une édition 2017 élogieuse : 17 étoiles supplémentaires accordées et 60 nouvelles adresses !



“ Le plus grand volcan d'Europe vaut le voyage ! ”

« Intéressants », « valant le détour » ou « valant le voyage », les monuments et sites remarquables par le Guide Vert Michelin obtiennent 1, 2 ou 3 étoiles. **Trois sites du Cantal ont 3 étoiles : le Parc des Volcans d'Auvergne, les Monts du Cantal et le Puy-Mary - Grand site de France.** L'attribution d'étoiles à la **vallée de Brezons**, au **rocher de Turlande** ou au **lac de Saint-Etienne Cantalès** confirment l'**empreinte pleine nature du Cantal.**

Côté patrimoine, scruté à la loupe par la journaliste dédiée à cette mise à jour, **le château d'Anjony** obtient enfin une 2^{ème} étoile très méritée tandis que **les châteaux de la Vigne, Messilhac** et celui de **Sailhant**, tout juste ouvert au public, obtiennent une étoile.

Les villages de **Saint-Urcize, Chaudes-Aigues** et **Laroquebrou** sont également distingués d'une étoile tout comme le petit village de **Chaliers** qui « paraît avoir été touché par la grâce » ! Notons enfin l'obtention d'une étoile pour le **Musée d'art et d'archéologie d'Aurillac** et le **mémorial des déportés de Murat** qui viennent compléter des sites et monuments déjà étoilés auparavant.

Fruit d'un travail de mise à jour conjoint entre les services du guide Michelin et de Cantal Destination, avec l'appui des Offices de Tourisme, ce grand classique du guide de voyage est à découvrir chez votre libraire.



Vu et entendu dans les médias

Le Conseil départemental travaille et valorise l'image du Cantal

Quand on parle du Cantal tout le monde y gagne...

Vu à la télé

13 Heures

6 juillet 2017

Charlotte est éleveuse et productrice de fromage Salers. Elle est à la tête d'un cheptel de plus de 400 bêtes, dont l'alimentation est entièrement naturelle.



LYON 1ère

14 avril 2017

Les halles de Lyon Paul Bocuse sont investies par le Cantal. Le Département lance une opération séduction auprès des gones intitulée « Lyonnais vous allez enfin aimer le vert ».

Des Racines & des Ailes

28 juin 2017

Le Cantal, ses grands espaces, ses montagnes et ses volcans, est un territoire qui mérite d'être découvert. Une fois connu, on s'y attache pour toujours...



20 Heures

7 avril 2017

Incontournable : la chaise Combelle, fabriquée dans le Cantal, a fait ses preuves en conservant la même ligne -et le même succès- depuis 3 générations !

13 Heures

19 mai 2017

À Allanche, les cloches résonnent par centaines. Durant toute la journée, 700 vaches Salers traversent le village, sous le regard des petits et des grands, venus en nombre pour les admirer



LE MONDE

6 avril 2017

« Quand j'écoute les clients parler en patois, je ne comprends rien, mais j'adore » ! Bruno est salarié depuis 2007 de la crèmerie Leroux. Natif de Levallois-Perret, il a suivi ses parents à Aurillac en 1999.

Si je te dis Cantal ?

du 10 au 30 avril 2017

Marie-José Pérec, Michaël Llodra, Laurent Blanc, Lilian Thuram... 50 champions sportifs français, à l'occasion des Etoiles du Sport, expriment ce qu'ils pensent du Cantal.



13 Heures

4 avril 2017

A Aurillac, une maison de retraite vous invite à sa table. L'établissement a fait le choix d'ouvrir ses portes aux habitants, pensionnaires ou non. L'idéal pour se retrouver et briser la monotonie du quotidien.

Voici

26 avril 2017

Assaad Bouab à l'affiche de la série « Dix pour cent » sur France 2 : « Aurillac, c'est mon enfance » ! C'est au détour de ses rues qu'a germé la vocation de comédien du jeune homme.



13 Heures

28 mars 2017

Le Cantal a le plaisir de compter un nouveau maréchal-ferrant, qui est en plus itinérant. Après 12 ans dans l'armée, Stevee s'est découvert, près d'Aurillac, une passion, plus qu'un métier. Changer de vie, dans le Cantal, c'est possible !

BFM Business

23 avril 2017

Charlotte et Maël ont décidé de changer de vie et d'ouvrir une boulangerie dans un village du Cantal. Avec leur fournil artisanal, ils veulent faire du pain à l'ancienne. Histoire d'une reconversion, soutenue par l'association Auvergne Nouveau Monde.



Les 100 lieux qu'il faut voir

23 juillet 2017

Arrachage des pieds de gentiane pour élaborer le célèbre apéritif. Le Cantal est une destination qui mérite le détour !

BFM TV

14 avril 2017

Quand Fanny Agostini raconte son week-end légendaire dans le Cantal : « Ici l'amour du terroir se donne en partage... n'oublions pas la terre et les belles valeurs qu'elle nous offre. ».



20 heures

23 juillet 2017

Voler avec des oies sauvages, c'est possible dans le Cantal avec Christian Moulec !

Arrêt sur images



Postez vos photos, vidéos sur
www.facebook.com/cantalauvergne



Les élèves de CE1-CE2 de l'école d'Ayrens en classe découverte Harry Potter



Cécile, Christophe, Mathéo et Christophe au stade vélodrome pour un week end demi finale du top 14 aux couleurs de l'ASM



En Alsace à Sélestat où le groupe de twirling bâton des Digitales Ytracoises a fièrement représenté le Cantal lors du Grand National de twirling



Les violettes de Montsalvy à la feria de Vic Fezensac



L'école de Rugby de St Mamet au tournoi des îles d'Or à Hyères (83) le dimanche 4 juin. 41 enfants de 7 à 11 ans ...tous ambassadeurs du Cantal



Les CMI & CM2 de l'école de l'Externat de l'Enfant Jésus en voyage scolaire à Paris



les enfants de l'école de Champagnac portent haut les couleurs du Cantal lors de leur voyage scolaire au Pays Basque.



Fanny Agostini, notre ambassadrice du Cantal, nouvelle présentatrice de Thalassa !



Les enfants de l'école de Saint-Illide au zoo de la Flèche de 6 au 8 juin 2017



Le mont bromo en Indonésie



L'école de Valette au PAL !



Romain Bardet à la journée de repos à Bergerac (24)



pour les entreprises

LA DÉPANNEUSE HAUTE EN COULEUR DU GARAGE BOUSQUET

Oubliez les dépannages moroses ! Désormais, circule sur les routes du Cantal une **dépanneuse aux couleurs Cantal Auvergne** ! Cette initiative du **Garage Bousquet**, situé à **Jussac**, prend tout son sens dans une notion simple et familière à chacun d'entre nous : **la fierté d'être cantalien**. « Nous aimons notre département et nous y sommes très attachés. Avoir un véhicule aux couleurs Cantal Auvergne est un **vrai plaisir et une réelle fierté** ».

« Si nous pouvons participer à la dynamique de la Marque Rouge, en sillonnant les routes du département où notre chemin croise souvent celui des touristes, **nous apportons alors nous aussi, notre contribution à véhiculer une image énergique du Cantal** » explique **Fabien Bousquet**. Roulez donc tranquille car, si d'aventure vous ne pouviez aller jusqu'au bout de votre chemin, la dépanneuse rouge Cantal Auvergne ne sera jamais très loin !



Brèves

Le Cantal accueille le 1^{er} Think-Tank mondial sur le tourisme du futur

En 2016, le Conseil départemental du Cantal faisait le pari de soutenir la création des «Entretiens de Vixouze», plateforme de réflexion qui ambitionne de devenir le 1^{er}

Think-Tank mondial sur le futur de nos tourisimes. La 2^e édition se tient les 7 et 8 septembre au château de Vixouze à Polminhac, un lieu âgé de 1000 ans pour veiller à penser le futur en se nourrissant du passé ! Les Entretiens de Vixouze



réunissent des intervenants du monde entier : décideurs et experts du tourisme, sociologues, anthropologues, acteurs du digital et de l'économie collaborative, décideurs territoriaux qui pensent l'avenir de leur territoire à 30 ou 50 ans pour les adapter aux changements.

INFO +

Inscription et renseignement sur www.lesentretiensdevixouze.com

« Générations Mouvement » : des liens de proximité



Avec 143 associations locales, 10.000 adhérents, « Générations Mouvement » Cantal est une fédération associative dynamique qui rassemble les Aînés du département. Elle cultive le lien social avec talent, avec l'efficacité que donne la présence, la proximité sur les différents secteurs du Cantal.

Pour cela, elle propose de très nombreuses activités, des actions de solidarité, des rencontres, des voyages qui témoignent d'une grande attention pour agir au plus près des préoccupations des retraités, des personnes âgées.



ILS ONT DIT :
AN DICH :

Nicole THERS

Présidente Générations Mouvement Cantal
Presidenta « Générations Mouvement Cantal »

“ Notre réseau cantalien existe depuis 37 ans ! Il a une vraie connaissance de la réalité du terrain. C'est un atout unique pour répondre aux attentes, au besoin de garder ce lien social indispensable à la vie de nos territoires ”

INFO +

Générations Mouvement Cantal
9, rue Jean de Bonnefon - Aurillac
04 71 64 49 08 - fede15@gmouv.org

“ Nòstre ret cantalés existís dempuèi 37 ans ! A una vertadièira coneissença de la realitat del terren ; aquò's una carta mèstra per contentar lo monde, per gardar aquel ligam indispensable a la vida de nòstres territòris ”

« Générations Mouvement » : dels ligams de proximitat

Amb 143 associacions locals, 10 000 aderents, « Générations Mouvement Cantal » es una federacion associativa dinamica que recampa los Ainats sus tot lo departament. A lo biais per far se raprochar lo monde, amb l'eficacitat de sa preséncia e de sa proximitat suls diferents sectors del Cantal.

Las activitats nombrosas, las accions de solidaritat, los rencontres e los viatges que propausa mòstran que fa de son mièlhs per respòndre a las preocupacions dels retirats, dels vièlhs.

INFO +

Conférence ouverte à tout public.
Forum de rentrée 15 septembre 16H00
Espace Hélicas Aurillac.
04 71 48 89 89
uiac@orange.fr
www.uiha.fr



Fête de la Science Conférence de haut vol

Invité par l'Université Inter-Âges de Haute Auvergne (UIHA), François SPIERO, responsable des vols spatiaux habités au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), qui a contribué à la préparation de l'astronaute français Thomas PESQUET, proposera une conférence sur «Les vols spatiaux habités» jeudi 12 octobre à 18h30 au Centre des Congrès à Aurillac.

La Maison de Compétences, accélérateur de projets

Dans cette charmante maison à étages au 1, rue de l'Olmet à Aurillac, les compétences sont presque aussi nombreuses que les marches : décoration intérieure, secrétariat, expertise foncière agricole, maison d'éditions, production d'événements culturels

Portée par l'Agence 304, la **Maison de Compétences** est une plate-forme qui rapproche entrepreneurs et entreprises pour des rencontres autour du savoir-être et du savoir-faire, dans un cadre convivial et studieux. Porteurs de projets, chefs d'entreprise, ils sont déjà une vingtaine à avoir poussé la porte dans le but de développer leurs réseaux et d'augmenter leur activité.



ILS ONT DIT :

Marie CARRAUD

Directrice de l'Agence 304
Présidente de Cant'Elles

“ Pour les entrepreneurs, la Maison de Compétences est un lieu de travail et de vie autour d'espaces ouverts ou privatisables. Pour les entreprises, un lieu-ressource. Avec pour les deux des ateliers, afterworks, événements permettant de se rencontrer et travailler ensemble. ”



ILS ONT DIT :

Stéphane MILLET

Directeur de l'Agence 304

“ A travers cette communauté de compétences, nous répondons à des besoins personnalisés car nous connaissons le parcours professionnel des personnes que nous recommandons. L'humain reste au centre de nos missions. Je suis toujours surpris par le nombre de projets ! Il y a une véritable dynamique et une envie de faire vivre ce territoire ! ”



L'architecte de vos projets

www.maisondecompetences.fr
mdc.aurillac@gmail.com
04.71.46.51.69

INFO +



Chaque jour à vos côtés

Le rapport d'activité 2016 des services du Conseil départemental est disponible. Comme chaque année celui-ci rend compte de l'activité des services en faveur du Cantal et des Cantaliens. A chacun, il offre la vision la plus claire possible de l'action du Département, maillon indispensable pour assurer les services les mieux adaptés aux spécificités de notre territoire.

Comme vous pourrez le découvrir, malgré un contexte difficile, le Cantal a fait le choix de l'action et de l'innovation pour affirmer la place du Département, pour répondre aux besoins légitimes des Cantaliens par son action de proximité.

INFO +

Ce document est disponible sur cantal.fr



Expressions politiques

Tribune du groupe de la Majorité

Le Cantal marque sa différence.
Avec l'élection de Vincent Descoeur et de Jean-Yves Bony tout deux devenus Députés du Cantal, force est de constater que les Cantaliens ont majoritairement marqué leur volonté de rester dans un positionnement de droite, claire, franche, affirmée, mais aussi ouverte, humaniste et surtout ancrée dans la proximité de notre territoire. Ce positionnement qui n'empêche ni l'action ni l'écoute, n'empêchera pas non plus nos

deux Députés qui en ont pris l'engagement, de voter les lois du gouvernement lorsque celles-ci iront dans le bon sens, le sens de la France, le sens du Cantal. Notre système démocratique fonctionne grâce à une saine expression des différences, dans le débat d'idées, dans les propositions aussi comme dans une opposition franche et claire. En même temps, nos compatriotes à juste titre le réclament, cette opposition doit être constructive. Rappelons ici que d'esprit constructif, le groupe de la majorité départementale avait su en faire preuve au lendemain des élections départementales de mars 2015 lorsque nous avons

proposé à des élus qui n'avaient pas souhaité porter les couleurs de notre groupe de nous rejoindre. Malheureusement, sans confiance et loyauté cette ouverture était vouée à l'échec. Pourtant un nouveau geste vient d'être fait par notre nouveau Président en proposant la présidence de la Commission des Finances à Michel Cabanes, Président d'un groupe n'appartenant pas à la majorité. Nous sommes persuadés que nos deux Députés sauront incarner cette opposition saine et constructive et le groupe de la majorité départementale qui s'inscrit aussi dans cette logique leur souhaite une pleine et belle

réussite. Nous serons une force d'expression, un relais des attentes des Cantaliens et nous savons d'ores et déjà pouvoir compter sur leur écoute attentive pour relayer nos demandes et nos besoins à Paris. Bravo Vincent, Bravo Jean-Yves, Bravo aussi à Jacques Mézard notre Ministre de la cohésion des territoires et à Josiane Costes (groupe GRD) notre collègue Conseillère départementale devenue Sénatrice du Cantal. Le Cantal aura besoin de vous !

**Le Groupe de la Majorité
Droite-Centre-Indépendants**

Tribune du groupe ROC

Une occasion manquée pour un gouvernement de rassemblement

Dans une période de nouvelle donne politique au niveau national et à l'occasion de l'élection du Président de l'assemblée départementale le 17 juillet dernier, notre groupe a proposé la mise en place d'une gouvernance de rassemblement qui associe à l'exécutif des élus de chacun des 4 groupes de notre assemblée. Ce mode de fonctionnement a fait ses preuves dans nos communes et nos intercommunalités. Il a d'ailleurs guidé la composition des exécutifs

des nouvelles communautés de communes créées en Châtaigneraie ou sur l'Est du Cantal après les fusions de janvier dernier. Dans ces assemblées locales, des femmes et des hommes aux parcours et aux sensibilités différents savent travailler ensemble au quotidien pour faire avancer les projets dans le seul intérêt du territoire.

L'attachement au Cantal, le sens de l'intérêt général sont autant de valeurs que nous partageons tous. Nous pensons que le département aurait été gagnant à rassembler au sein de son exécutif des élus de tous les groupes, l'inscrivant ainsi dans

une dynamique qui a réussi dans les échelons de proximité et qui a désormais été adoptée au niveau National. Nous avons la possibilité de saisir cette opportunité et d'envoyer un message positif aux cantaliens en adoptant une démarche d'union qu'ils auraient approuvée, nous en sommes convaincus. Malheureusement, notre proposition a été rejetée par le nouveau Président et le Cantal a manqué ce rendez-vous, nous le regrettons. Notre département reste donc en marge d'une démarche fédératrice qui aurait pourtant pu guider l'action du plus petit département d'Auvergne

Rhône-Alpes comptant à peine 150 000 habitants soit pas même le tiers de la ville de Lyon.

De nombreux chantiers nous attendent avec la mise œuvre progressive de la loi NOTRe et les nouvelles orientations annoncées par le gouvernement. C'est toujours avec la même démarche fédératrice, positive et constructive pour le Cantal que nous y contribuerons activement.

**Céline CHARRIAUD
pour le Groupe ROC -
Rassemblement et Ouverture
pour le Cantal**

Tribune du groupe GRD

Le changement en fait c'est maintenant !!

L'élection Présidentielle a désigné comme nouveau chef de l'Etat Emmanuel Macron. Son Parti « La République en Marche » (LREM) arrive largement en tête aux législatives. Nous avons même assisté à un véritable raz-de-marée. Quatre changements sont à noter : un profond renouvellement des députés, la féminisation de l'assemblée, son rajeunissement ainsi que l'arrivée en masse de députés provenant du secteur privé.

Notre département n'échappe pas au bouleversement de ces dernières élections. Les députés

fraîchement élus sont en effet les premiers concernés par la limitation du cumul des mandats imposée sous François Hollande. La nouvelle règle interdit de cumuler un mandat de député ou sénateur avec un exécutif local, c'est-à-dire de siéger au Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg tout en étant président ou vice-président d'une collectivité territoriale. Nos nouveaux Députés Cantaliens, Vincent Descoeur et Jean-Yves Bony, tous deux respectivement Président et Vice-Président du Conseil Départemental n'échappent pas à la règle. En conséquence, ils ont démissionné de leurs fonctions au sein du Conseil Départemental. Notre collectivité a un nouveau Président

depuis le 17 juillet, chose qui ne lui était pas arrivée depuis plus de 16 ans. Espérons que Bruno Faure soit à l'écoute de son opposition comme avait réussi à le faire son prédécesseur.

Notre groupe GRD quant à lui, prend du galon !! En effet nous avons depuis peu une Parlementaire parmi nous, suite à la nomination au Gouvernement Philippe de Jacques Mézard, ancien membre du groupe GRD lui aussi. Nous lui renouvelons nos félicitations et nous lui souhaitons un vif succès dans son Ministère. Josiane Costes suppléante de ce dernier au Sénat est devenue Sénatrice. Frappée elle aussi par la loi des non cumul des mandats, elle abandonne ceux de Conseillère Municipale à Auril-

lac et Conseillère Communautaire à la CABA pour rester Conseillère Départementale d'Aurillac III.

Nous nous réjouissons de cette nomination et nous lui adressons à nouveau nos félicitations ainsi que tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle fonction. Elle sera largement à la hauteur de ses nouvelles responsabilités, nous en sommes convaincus.

Même dans le Cantal. Le changement en fait c'est maintenant !!

**Le Groupe GRD :
Josiane COSTES
Patricia BENITO
Michel CABANES
Daniel CHEVALEYRE**

Tribune du groupe Socialiste

Maintien des services publics : toujours des inquiétudes !

Pour le développement du Cantal et la qualité de vie des cantaliens, il est souhaitable que chaque collectivité privilégie l'efficacité de ses actions à la communication politique dans un cadre contraint de dotations. Les réseaux de services publics sont essentiels pour l'attractivité du département. A ce titre, l'accès aux transports est primordial. En cette période d'été, les agents des centres routiers du Cantal travaillent d'autant plus à l'entretien du réseau existant :

une mission essentielle pour la vie quotidienne et le tourisme.

Le réseau de chemin de fer est de plus en plus négligé. Il doit être promu pour jouer un rôle moteur. Les lignes vers Figeac, Toulouse et Brive évitent à Aurillac d'être un cul de sac. La gare de Saint-Flour est un lien indispensable avec Clermont-Ferrand. Elle anime un grand bassin de vie jusqu'au Nord Lozère avec les usines de Saint-Chély et reste la porte vers le midi. Or, des craintes apparaissent sur la fermeture de son guichet, qui représente le sens même d'un service vers le public : jeunes encore mineurs, souvent modestes qui suivent des formations à Saint-Flour, étudiants, professionnels

et élus qui ont à faire à Clermont-Ferrand et Lyon, familles, grands-parents récupérant des petits enfants en vacances, groupes qui voyagent. Aucune borne, aucun horaire en ligne ne peut remplacer un agent compétent et serviable.

En plus des pertes d'emplois, n'est-ce pas le prélude à une fermeture de la gare puis de la ligne ?

Tous ces usagers des chemins de fer et ceux qui pourraient le devenir dans un cadre plus adapté méritent autant notre attention que les passagers de l'aéroport d'Aurillac.

Aussi, nous appelons nos représentants nationaux, sénateurs et députés, qui l'ont

écrit tout récemment dans leur programme, mais aussi les élus du Cantal et les citoyens à se mobiliser pour le maintien de tous les services publics existants dans notre département.

**Le Groupe Socialiste :
Christiane MEYRONEINC
Alain CALMETTE
Gérard SALAT**

A ne pas rater dans le Cantal

Septembre

9 sept
Fête Paysanne
Les Ternes - 04 71 43 30 50

10 sept
12^{ème} vide-greniers et brocante
Le Trioulou
06 62 04 93 50
06 79 40 78 81

Vide-greniers
Saint-Mamet La Salvétat
04 71 64 81 09

11 sept
Concert Valery Orlov la grande voix russe
Chaudes-Aigues
04 71 23 52 75



16 et 17 sept
Journées Européennes du Patrimoine

17 sept
Fête du Cornet de Murat
Murat
04 71 20 09 47

Trail la Planézarde
Collines
www.laplanezarde.com

22^{ème} brocante vide greniers
Lugarde
04 71 78 42 51

20, 27 et 4 oct
Soirée Brame du Cerf
St-Urcize 04 71 23 52 75



24 sept
Fête du Battage du blé noir
Mauriac
Conservatoire des Traditions Rurales
Clément Besombes
04.71.68.04.84

Championnat de Ligue d'Auvergne Rhône Alpes d'Enduro
Marcolès
06 71 80 60 93

28^{ème} virade de l'espoir
Saint-Martin-Valmeroux
04 71 67 97 19 - 06 75 02 19 07

30 sept
Concours départemental race Salers
Riom-ès-Montagnes

Concert de l'ensemble de Haute Auvergne
Eglise N.D. aux Neiges – Aurillac

La Caminada du Goul
Le Bourg Raulhac – 04 71 49 59 36

Du 30 sept au 1^{er} oct
Fête de la Tarte à la Tome : Acabatx d'Entrar !
Raulhac
04 71 49 59 36

Octobre



1^{er} oct
Randonnée des Eboulis
Mauriac et environs
06 84 81 56 04



15^{ème} fête du Sarrazin
Boisset
06 28 57 78 20

Concert de l'ensemble de Haute-Auvergne
Abbatiale - Montsalvy
04 71 60 61 93

Du 2 au 8 oct
Journées mycologiques de Haute Auvergne en Pays Gentiane
Riom-ès-Montagnes
04 71 78 14 36

7 et 8 oct
Les Rescalous - Fête de la Noix
Senezergues
06 28 19 19 52

Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art
Mauris - 04 71 49 00

14 oct
Course «Ventre à terre»
Coren - 04 71 60 02 32



Concours départemental de chevaux lourds
Mauriac

Concert Pierre Perret
Halle d'animations
Pierrefort
Réservations :
04 71 23 38 04



14 et 15 oct
Village Suricate
Forum, conférences, expos scientifiques.
Champs-sur-Tarentaine-Marchal

15 oct
15^{ème} Fête de la Pomme
Mauriac - 06 80 21 40 36

Fête des Potirons
Cassaniouze
04 71 49 90 03

Randonnée cyclotouriste VTT « La Transmaurquoise »
Mauris
06 12 33 74 04 - 06 76 04 34 89

Du 19 au 27 oct
Rencontres occitanes en Pays d'Alagnon
L'eau et ses richesses
Pays de Massiac
www.pahlas.over-blog.com

21 et 22 oct
28^{ème} Fête de la Châtaigne
Mourjou - 04 71 49 69 34
Fête du cidre
Ferrières-Saint-Mary
04 71 23 52 75

22 oct
Trail d'Anjony
Tournemire - 06 44 13 53 00

28 et 29 oct
Foire aux Pommes et aux Fruits de la tradition
Massiac
04 71 23 07 21 - www.palhas.org

Novembre

Jusqu'à janvier 2018
Exposition «Les Cantaliens dans la Seconde Guerre mondiale : résistance et collaboration»
Archives départementales
04 71 48 33 31

7 nov
Mois du Film documentaire
Chaudes-Aigues
le 16 novembre à St-Flour
le 25 novembre à Pierrefort
www.culture.cantal.fr

12 nov
Fête aux pommes
Saint-Mamet La Salvétat - 06 08 14 04 03



18 nov
30^{ème} Ronde de la Châtaigneraie
Montsalvy
06 38 72 08 11
« Du sang sur les volcans »
2^{ème} salon du Polar
Saint-Cernin - 04 71 47 62 85

18 et 19 nov
Grande vente de Noël Emmaüs
Aurillac - 04 71 64 14 23
2 décembre à St-Flour

19 nov
21^{ème} Foire du Livre
Laroquebrou
04 71 46 00 48

24 nov
Concert Paris Combo
St-Flour
04 71 60 75 00

25 nov
2^{ème} gala d'accordéon de l'hiver
Ydes
04 71 68 29 89 - 07 57 50 03 67

cantal
AUVERGNE

Fête du cornet

Vente et dégustation de cornets garnis à partir de 10h00
Démonstrations culinaires
Marché des producteurs
Espace enfants
FINAL À 18H.

2017

MURAT
Dimanche 17
SEPTEMBRE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE - RENDEZ-VOUS A 20H45
Place de la Mairie - GRATUIT

BLONDIN ET LA BANDE DES TERRIENS

Accès et navettes GRATUITES

cantal
AUVERGNE

28^{ème}

Foire de la Châtaigne Mourjou

en Châtaigneraie

UN ARBRE
UN PAYS
UN FRUIT
DES HOMMES
UNE FÊTE

21 & 22
octobre
2017

contact : 04 71 49 69 34 - foire.chataigne@wanadoo.fr
www.foirechataignemourjou.fr

cantal
AUVERGNE

TOURNEMIRE

Buffet et viennoiseries offerts à tous les participants
Lots aux 200 premiers coureurs

Dimanche 22 Octobre 2017

1 € par coureur reversé à « une Oreille pour Gabriel »

Le Trail d'Anjony
21 km - 900m D+
Départ : 9h30

La Tournemiroise
12 km - 600m D+
Départ : 9h45

Challenge Foulées

Départ : 8h00

Trail d'Anjony

Inscriptions en ligne sur www.trail-anjony.fr

cantal
AUVERGNE

Musée Conservatoire des Traditions Rurales

Clément Besombes

Ouverture du 15 Juin au 15 Septembre
du lundi au vendredi de 14 à 18 heures

FÊTE DU BATTAGE DU BLÉ NOIR
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE à partir de 14 heures

- ✓ BATTAGE AUX FLÉAUX ET À LA BATTEUSE
- ✓ EXPO DE TRACTEURS ANCIENS
- ✓ GROUPE FOLKLORIQUE ✓ ANIMATIONS

✓ Buvette ✓ Bourriols ✓ Pompes grasses

Parking gratuit

Route de Pleaux
15200 MAURIAC

Reservation groupe : 06 32 06 36 82